

- PERMANENCES MEDECINS : Faites le 15

- AMBULANCES : Vincent : 04 73 51 23 23

- CABINETS INFIRMIERS :

Pilon - Goncalves - Delorme - Farnier :

04 73 53 15 82

Thoury - Allaire - Jardin : 06 28 32 35 26

Vander Cam : 07 83 34 04 09

Girou Florent : 06 28 49 10 57

Chevreaux Mélanie : 07 60 26 41 35

Juillard-Condât Chrystel : 06 28 49 10 57 ou

07 60 26 41 35

- VETERINAIRES :

04 73 51 29 21 (animaux de ferme), 04.73.53.64.44  
(animaux de compagnie, bovins, chevaux).

- DEPANNEURS/REMOREQUEURS :

Garage COMBE SARL 04 73 53 19 13

Tony SUAREZ 04.73.53.04.37 -

06.08.30.34.86

Garage Flo Flash Auto 04 73 51 01 58

- TAXIS :

E.I TAXI MATHÉ LUDOVIC 07.84.91.73.36

TAXI DID DUPOUX Didier :

06 69 16 96 59 ou 04 73 94 48 10

Taxi LE BERT : 06.29.51.66.16

Taxi VINCENT : 04 73 51 23 23

- URGENCES: POMPIERS 18

- GENDARMERIE : 04 73 53 00 00 ou 17

Ouverture les mardis et samedis de 8h à 12h.

- VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES :

3919 (N° gratuit et anonyme)

- PERMANENCES JURIDIQUES gratuites du

CIDFF en Mairie le 2ème vendredi de chaque mois de  
9h30 à 12h sur rdv au 07 49 05 61 23 ou 04 73 25 63 95

**SERVICES D'AIDES A DOMICILE**

- A.D.M.R. ABRI : 11 Place de la Cité

Administrative - Tél. : 04 73 51 30 68

- APAMAR : 17 Avenue de la Gare

Tél. : 04 73 43 75 84

**RELAIS PETITE ENFANCE**

rpe@cctdm.fr - Tél 04 73 80 18 40

● **Locaux sociaux (à côté de la bibliothèque)**

**EFS (Espace France Services) :** 04 15 80 00 12

Ouverture : mardi de 9h/12h30, mercredi 9h/12h30

et 14h/17h30, jeudi 9h/12h, vendredi 9h/12h30 et

14h/17h et samedi 9h/12h30

**MISSION LOCALE :**

tous les lundis avec ou sans rendez-vous.

Tél. : 04 73 80 49 69 ou 06 71 80 86 86.

accueil@mission-locale-thiers.com

**SOLIHA (Améliorer l'habitat ancien -**

**subventions aux propriétaires) -** Sur RDV

- les 1ers mardi du mois de 10h à 12h

- les 3èmes mardis du mois de 10h à 12h

<https://tinyurl.com/soliha-pig-courpiere>.

Ou par téléphone au : 04.51.00.91.11.

**PASSERELLE :** permanences les jeudis

de 8h30 à 17h uniquement sur rendez-vous.

Contact : Tiffaine BINETRUY

au 07-54-35-42-66 ou par mail à

[tiffaine@passerelle-thiers.fr](mailto:tiffaine@passerelle-thiers.fr)

**ASSISTANTES SOCIALES :**

Maison des solidarités à Thiers 04.73.80.86.40

de 9h à 12h et de 14h à 17h.

**CPAM :** Permanences le jeudi après-midi unique-

ment sur RDV au 3646 ou via le compte AMELI.

Proposition de visio avec la CPAM : mardis et jeu-

dis de 9h à 12h30 mercredis de 9h à 12h30 et de

14h à 16h, vendredis de 9h à 12h30 et 14h à 16h.

**CAF :** Permanence tous les mercredis de 9h à 12h et

de 13h30 à 15h30. Uniquement sur rendez-vous.

Prenez rendez-vous sur Caf.fr/Ma Caf.

**SERVICE SOCIAL DE LA CPAM :** sur RDV au

3646

**OPHIS :** ☎ 04 73 41 16 16

**LA POSTE :** horaires d'ouverture

Du mardi au vendredi 9h-12h et 14h à 16h30

Le samedi de 9h à 12h.

**CONCILIATEUR DE JUSTICE :**

en mairie, le 1er jeudi matin du mois

sur rendez-vous uniquement au 06.81.27.46.70 ou

[thierry.deglon@conciliateurdejustice.fr](mailto:thierry.deglon@conciliateurdejustice.fr)

● **CIMETIÈRE**

Du 01/10 au 30/04 : ouvert de 8h à 17h

Du 01/05 au 30/09 : ouvert de 8h à 19h30

# VIVRE À COURPIÈRE

## LE JOURNAL DE LA VILLE

N° 43/2024 du 28 novembre au 5 décembre 2024

LANCEMENT DES ILLUMINATIONS DE NOËL  
LE JEUDI 5 DÉCEMBRE DANS TOUTE LA VILLE

MARCHÉ DE NOËL : 7 ET 8 DÉCEMBRE 2024

**Courpière**  
**Marché de Noël**  
7 et 8 décembre  
Centre bourg à Courpière  
Avec la participation d'artisans, commerçants, artistes, associations...  
Photos avec le Père Noël  
Spectacle gratuit de clôture le samedi à 18h30 avec la Troupe des Safi spectacle de feu et final pyrotechnique  
Renseignements au 04.73.53.01.21 ou [mairie@ville-courpiere.fr](mailto:mairie@ville-courpiere.fr)  
Site Internet : [www.ville-courpiere.fr](http://www.ville-courpiere.fr)  
[www.facebook.com/villedecourpiere](https://www.facebook.com/villedecourpiere)  
Courpière  
Partenaires villes  
Livradois-Foréz

Près de 40 exposants en centre bourg à Courpière - Entrée libre

Salle d'animation / Place Cité Administrative et Place de la Victoire

Nombreux exposants, présence du Père-Noël, animations pour petits et grands, manège pour enfants, restauration sur place...

Venez admirer les illuminations, les vitrines décorées des commerçants et le grand sapin.

**Pour se restaurer :** commerces et exposants vous proposent la truffade, aiguillettes de poulet, frites, crousti-poulet, hot-dog avec cantal et st nectaire fondus, burger frites ou sandwiches, huîtres, moules frites, mais aussi pâtisseries, chocolats, vin chaud, guenilles, crêpes salées et sucrées, buvette tenue par l'AFMC dans la salle d'animation...

Les enfants, déposez votre lettre dans la boîte aux lettres du Père-Noël (sur le parvis de la Mairie) sans oublier de mettre votre nom, prénom et adresse.

### PROGRAMME DES ANIMATIONS

**SAMEDI 7 DÉCEMBRE DE 10H00 À 18H30**

10h00 : Ouverture du marché de Noël

10h00 à 17h00 : Déambulation des lutins avec des alpagas, lamas et chèvres naines par la ferme pédagogique « le p'tit fermier »

10h30 à 11h30 : Contes de Noël à la Médiathèque pour les enfants à partir de 3 ans (inscriptions au 04.73.51.29.55)

11h30 à 12h00 : Démonstration danses Country par l'association Courpière Country Club

Jusqu'à 18h30 : Le manège est ouvert !

14h00 à 16h30 : Balades gratuites en calèche de la Ferme du Pré Fleuri

14h30 à 17h00 : Animation musicale avec DONDON Jean-Pierre

15h00 à 18h00 : Photos avec le Père Noël dans la salle d'animation

16h30 à 17h30 : Concert de Noël des Canotiers en l'église Saint-Martin

18h00 à 18h30 : Déambulation de la troupe des Safi

18h30 : Fermeture du marché de Noël

**18h30 : Spectacle avec la Troupe des Safi : Spectacle de feu avec final pyrotechnique**

**DIMANCHE 8 DÉCEMBRE DE 10H00 À 17H00**

10h00 : Ouverture du marché de Noël

10h00 à 17h00 : Déambulation des lutins avec des alpagas, lamas et chèvres naines par la ferme pédagogique « le p'tit fermier ».

11h30 à 12h00 : Démonstration danses country par l'association Courpière Country Club

Jusqu'à 17h00 : Le manège est ouvert !

14h00 à 16h30 : Balades gratuites en calèche de la Ferme du Pré Fleuri

14h00 : Départ du défilé du « Réveil du Père Noël », organisé par le CAC, devant la Mairie. Défilé jusqu'à l'EHPAD où l'on réveillera le Père-Noël. Goûter offert aux enfants au retour.

14h00 à 17h00 : Animation musicale avec le groupe DUO ECLIPSE

15h00 à 17h00 : Photos avec le Père Noël dans la salle d'animation

16h30 : Concert de Noël de la chorale DOMISOL en l'Eglise Saint-Martin

17h00 : Fermeture du marché de Noël



**Marché de Noël**  
7 & 8 décembre 2024  
Centre bourg à Courpière  
Les enfants, venez au réveil du Père Noël !  
Dimanche 08 décembre 2024 à 14h00  
14h00 : Départ du défilé place de la Cité Administrative (devant la Mairie), jusqu'à la Maison de Retraite « Les Papillons d'Or », où l'on réveillera le Père-Noël, puis retour place de la Victoire.

# Ça se passe à Courpière

## PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire, Laurent CLIVILLÉ (affaires générales, tranquillité, personnel communal, maître de cérémonie) reçoit tous les matins sur rendez-vous

## PERMANENCES DES ADJOINTS

Eric DOUBTSOF (finances, emploi, économie, marchés hebdomadaires) : sur rendez-vous  
Catherine MAZELLIER (vie associative, culture, sports) : sur rendez-vous, du lundi au vendredi à partir de 17h00

Mohammed OULABBI (écoles, petite enfance, jeunesse) : sur rendez-vous

Géraldine FRANZKOWIAK (solidarité, seniors, handicap) : sur rendez-vous

René GOSIO (travaux, entretien, propreté) : sur rendez-vous

Dominique LAFORÊT (attractivité - tourisme et patrimoine) : sur rendez-vous

Jean-Baptiste CHALUS (villages et quartiers, foires et festivités) : Mercredi après-midi sans rendez-vous.

## CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS

Bernard PFEIFFER (développement durable, projets structurants)

## CONSEILLERS MUNICIPAUX

ALEJO Élodie, ANGELI Sylvie, BEAUGER Élodie, BECOUZE Yves, BOUSSUGE Jeanine, BURIAS Aude, CAYRE Philippe, CIERGE Thierry, DUCHER Eric, EPECHE Huguette, QUÉRÉ Michel, LAVEST Jean-Michel, MOULIN Eric, LIMOUZIN Lydie, ROCHE-LACOMBE Isabelle, SALGUEIRO Carole, SAMSON Christiane, TOURON Danielle

## PERMANENCES DES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX (sur rendez-vous)

En Mairie de Courpière :

- Eric DUBOURGNOUX : les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardis de chaque mois de 10h à 12h (06.08.30.25.68) -

[eric.dubourgnox@wanadoo.fr](mailto:eric.dubourgnox@wanadoo.fr) ou

[eric.dubourgnox@puy-de-dome.fr](mailto:eric.dubourgnox@puy-de-dome.fr)

- Aude BURIAS : les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois de 14h à 16h (04.73.53.01.21)

[aude.burias@puy-de-dome.fr](mailto:aude.burias@puy-de-dome.fr)

## MAIRIE

### SERVICE ETAT-CIVIL ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Du lundi au vendredi,  
de 9h00 à 12h15 et de 13h45 à 17h15.  
Accueil possible dès 8h30  
sur rendez-vous uniquement.

En cas d'urgence, en dehors des horaires d'ouverture de la mairie, prière de contacter le numéro d'astreinte : 06.30.65.81.64

### MÉDIATHÈQUE

Ouverte le mardi de 9h - 12h et de 14h - 18h  
Mercredi et vendredi 14h - 18h  
Samedi 10h - 12h

### CCAS

Lundi : toute la journée, aux heures d'ouverture de la mairie - Mardi, Mercredi, Vendredi, de 9h à 12h15 - Mardi, Mercredi, Jeudi, de 14h à 17h15, sur rendez-vous.

### SERVICE DE L'EAU

Lundi : 9h00 à 12h15 - 13h45 à 17h15  
Mardi et Mercredi : 13h45 à 17h15  
Jeudi : 9h00 à 12h15 - 13h45 à 17h15  
Vendredi : 9h00 à 12h15

### SERVICE URBANISME

Lundi de 14h00 à 17h00, Mercredi de 9h00 à 12h00 et jeudi de 14h00 à 17h00. ou sur RDV.

### DÉCHETTERIE

La déchetterie de Courpière est ouverte du lundi au samedi. Horaires : 9h15-12h/13h30-17h15

## MARCHÉ DE NOËL 6, 7 ET 8/12 2024 : STATIONNEMENT ET CIRCULATION

### PRÉPARATION DU MARCHÉ DE NOËL :

Stationnement interdit du jeudi 05 décembre au vendredi 06 décembre 2024

dans les zones définies par des panneaux et barrières : Place de la Cité Administrative, Place de la Victoire

### MARCHÉ DE NOËL :

Stationnement interdit le 07 décembre 2024 : Place de la Cité Administrative, Place de la Victoire, n°02 à 20 Bvd Gambetta

Stationnement interdit le 08 décembre 2024 : Place de la Cité Administrative, Place de la Victoire

Circulation interdite le 07 décembre 2024 : Place de la Cité Administrative, Place de la Victoire, n°02 à 20 Bvd Gambetta

Circulation interdite le 08 décembre 2024 : Place de la Cité Administrative, Place de la Victoire.

*Arrêté municipal n°170/2024 du 20 novembre 2024*



## MÉDIATHÈQUE PAUL VALAUDE

### CONTES DE NOËL - SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 10H30

Enfants à partir de 3 ans. Gratuit

Durée : 1h

Renseignements et inscriptions à la médiathèque au 04-73-51-29-55



### ANIMATION BÉBÉS LECTEURS : « LA COULEUR DES ÉMOTIONS »

Enfants de 1 mois à 3 ans

Mercredi 18 décembre et jeudi 19 décembre à 10h00

(Le mercredi réservé aux familles, le jeudi aux assistantes maternelles du Relais Petite Enfance)

Gratuit, sur inscription : 04-73-51-29-55

### INFO MÉDIATHÈQUE :

Réseau des médiathèques Thiers, Dore et Montagne : Le Fil. Depuis 2022, la Communauté de communes est engagée dans la création d'un réseau intercommunal de médiathèques. Un nouveau logiciel de gestion de bibliothèques doit être mis en place pour lancer la carte unique d'inscription sur les 15 médiathèques du réseau, ainsi que la mise en ligne d'un site internet apportant de nouveaux services.

La Médiathèque Paul Valaude sera fermée au public du **mardi 3 au jeudi 5 décembre 2024** afin d'installer ce nouveau logiciel et le prendre en main. Ces quelques jours de fermeture sont nécessaires pour que Le Fil - le réseau des médiathèques de Thiers Dore et Montagne devienne officiellement opérationnel et que l'utilisation soit facilitée pour tous les habitants du territoire !

Nous vous retrouvons le **vendredi 6 décembre** : [venez découvrir les nouveaux services](#)

## FOIRE ST MARTIN



La traditionnelle Foire de la Saint-Martin s'est déroulée mardi 19 novembre 2024, de 8 h à 13 h, dans le centre-bourg de Courpière. La position géographique de Courpière expliquait pourquoi la ville a longtemps été une ville d'échanges. Son marché aux veaux de boucherie était renommé même si les marchés aux bestiaux ont disparu.

Environ soixante exposants étaient présents ; véhicules, vêtements, linge de maison, ustensiles de cuisine, nourritures variées et autres stands; même si les éleveurs n'ont pu se joindre à l'évènement cette année, la foire a été animée en musique par le Duo Eclipse et par Jean Pierre Dondon que nous remercions. Le rituel de la Foire de la St Martin reste incontournable pour les Courpiérois et les habitants de son bassin de vie qui s'y retrouvent pour vivre un moment convivial autour de la fameuse tripe dans les restaurants de Courpière.

D'ailleurs, il ne fallait pas oublier de réserver cette année car l'Escapade des Amis, la Cave à Juliette, le Chignore, le Capricorne et le Convivial ont servi plus de 1 000 couverts.

C'est le roi Henri IV qui avait accordé à la ville, en 1605, la création de quatre foires par an et d'un marché hebdomadaire ; foires et marchés se perpétuent tous les mardis matins et la Foire de la Saint-Martin, le troisième mardi de novembre.

Certains historiens locaux nous rappellent que les parents de Coco Chanel se sont rencontrés un mardi de Foire Saint-Martin à Courpière puisque son père faisait les marchés.



## ➤ AVIS DE TRAVAUX

**ASSAINISSEMENT** : des travaux ont débuté le 12/11 pour une durée d'environ un mois au lieu-dit **Magaud**  
**EAU POTABLE** : des travaux ont débuté le 12/11 pour environ 3 mois dans les rues suivantes : **rue H. de Balzac, rue E. Zola et rue A. France.**  
**RÉSEAU ÉLECTRIQUE** : reprise d'un branchement **Avenue Pierre et Marie Curie**. Début des travaux prévu mercredi 27/11 pour une durée de 2 semaines environ. Merci de suivre la déviation mise en place pendant la durée du chantier.

## ➤ EHPAD LES PAPILLONS D'OR

Tout au long de l'année, l'EHPAD « Les papillons d'or » organise un cycle de conférences à destination des proches aidants. La sixième du cycle, « **TROUVER SA PLACE D'AIDANT** », aura lieu le **LUNDI 2 DÉCEMBRE 2024 de 14h à 16h30 à la salle du moulin rouge à l'EHPAD.**

**Renseignements** : par mail [n.longen@ehpad-courpiere.fr](mailto:n.longen@ehpad-courpiere.fr) ou par téléphone au 04.73.53.29.60

# Infos associatives

## ➤ ACCPC - CATM - OPEX

Hommage aux morts pour la France pendant les hostilités en Afrique du Nord. La cérémonie commémorative aura lieu au Monument aux Morts, place de la Cité Administrative le **jeudi 5 décembre 2024 à 11 heures.**

## ➤ PRENDS TON CARTABLE : TOMBOLA DE NOËL

L'association Prends ton Cartable organise une tombola de Noël jusqu'au 19 décembre. **Tirage au sort le 20 décembre.**

Participez et tentez de gagner des cadeaux incroyables ! (Le Pal, Laser games, Chalet des Galinottes, Sensas, Boucherie Géry, Boulangerie Privat, Bijouterie Verdiberti, et plein d'autres lots vous attendent). Ticket à 1€00.

Les membres de l'association seront présents sur le marché les mardis matins de 9h30 à 11h00 et lors des sorties des trois établissements scolaires publics de Courpière (Maternelle, Primaire, Collège).

Si vous souhaitez des informations complémentaires vous pouvez nous contacter au : 07.68.16.72.76 ou 06.71.69.20.80.



## ➤ ARPEIC : VENTE DE SAPINS DE NOËL

L'association des représentants de parents d'élèves indépendants de Courpière l'Arpeic lance sa 1ère vente de sapins de Noël (producteur local : "l'Aiguille Bio" à Escoutoux)

Les bons de commandes seront communiqués via les cahiers des enfants, auprès de vos commerçants Courpiérois, à l'espace Coubertin ou en Mairie. En plus d'avoir un magnifique sapin de Noël, vous permettrez à l'association de parents d'élèves de récolter des bénéfices pour financer les projets et activités pédagogiques des élèves.

Retour du bon le 6 décembre pour récupérer votre sapin le 14 décembre. Renseignements au 06.67.47.05.58

## ➤ SOYONS CURTA PETRA

Bientôt Noël, c'est le retour du goûter de la Mère Noël !

Le **samedi 30 novembre de 15h à 17h, place de la libération** (face au SPAR).

Viens lui déposer ta lettre, danser avec les elfes et les animaux de la forêt, manger un petit goûter et repars avec un cadeau personnalisé. Fais une photo avec le père Noël ! Note bien la date, que tu sois petit ou grand.



## ➤ AMICALE DES SAPEURS POMPIERS / COMITÉ D'ANIMATION

Retenez dès à présent le **VENDREDI 29 NOVEMBRE à partir de 19h** pour une soirée à la caserne des pompiers.

Au programme : marche (inscriptions à partir de 18h - 5km / tarif : 3€), tombola, jeux et animations, vin chaud, guenilles, crêpes, barbecue, frites au profit du téléthon.

Envie d'être bénévole ou d'offrir un lot ou don pour la tombola? Faites-nous part de vos idées!

Information auprès du CAC : **06 63 92 10 46**



## ➤ EHPAD LES PAPILLONS D'OR : LA RUCHE

### MARCHÉ DE NOËL À L'EHPAD

**Vendredi 29 Novembre et Samedi 30 Novembre 2024**, l'association "La Ruche" et l'EHPAD les papillons d'or vous proposent un **MARCHÉ DE NOËL DE 10H00 À 17H00**. Plusieurs stands vous seront proposés sur les 2 jours. Venez nombreux.

## ➤ HORIZON COURPIÈRE

À partir de ce **dimanche 1er décembre**, c'est parti pour les désormais traditionnelles décorations des fêtes de fin d'année de vos entrepreneurs locaux d'Horizon Courpière (artisans, commerçants, industriels, auto entrepreneurs, producteurs...!)

Mais cette année, en plus des sapins aux portes de la ville et de l'aménagement des 2 côtés de la rue du 14 juillet, ce sont 7 scènes qui vous accueilleront avec des photobooth pour de merveilleux moments en famille ou entre amis dans les lieux suivants :

Square du Marchadiaz, trottoir devant le 8 place de la Libération, angle de l'avenue de la gare et rue de la Dore, anciens terrains de tennis avenue Pierre et Marie Curie, le long de la Sas Lorenzini, entrée de ville (côté Ambert), devant l'Ehpad Les papillons d'or.

Nous espérons que notre travail vous mettra des étoiles dans les yeux, et donnera envie au plus grand nombre de retrouver son âme d'enfant. Et attention ! Le grand jeu sera cette année en rapport avec ces décorations.

## ➤ SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du secours catholique vous invite les **lundi 2, 9 et 16 décembre** à sa bourse aux jouets et jeux.

Venez choisir les cadeaux Noël pour vos enfants et petits enfants à petits prix

Nous vous attendons à notre boutique solidaire au **53 ter rue de la gare les lundi de 14 à 16h**

|  |   |
|--|---|
| <b>➤ MAISON DU TOURISME</b><br><b>Horaires du 6/11 au 22/12</b><br>Mardi : 9h30-13h                          | <b>➤ CANTINE SCOLAIRE : MENU DU 2 AU 6 DÉCEMBRE 2024</b>  |
| <b>➤ MESSES</b><br>Samedi 30 novembre : 18h à Cunlhat<br>Dimanche 1 <sup>er</sup> décembre : 11h à Courpière | <b>Lundi (repas végétarien):</b> Salade de riz, galette de kheira aux légumes de saison, carottes à la crème, yaourt de la Terrasse<br><b>Mardi :</b> Pamplemousse, bœuf au jus de raisin rouge, pâtes bises, fromage, flan caramel<br><b>Jeudi :</b> Pâtes aux petits légumes, filet de lieu noir poché, épinards à la crème, yaourt ou fromage, fruit<br><b>Vendredi :</b> Pet saï en salade, nem, riz thaï, yaourt ou fromage, ananas au sirop |



## ➤ LIVRADOIS FOREZ HANDBALL CLUB

|  |   |
|--|---|
| <b>Les résultats du week-end 23 et 24 novembre :</b><br>-9 : 3ème sur 5 en tournoi à Pérignat<br>-13 : défaite 9-42 contre Feurs<br>-15F : défaite 27-14 à Issoire<br>-15G : victoire 30-15 contre Varennes<br>-18F : défaite 45-21 à UODL<br>-18G : défaite 30-36 contre Ambert<br>SF : défaite : 34-18 à Clermont Métropole<br>SG : victoire 29-26 à Issoire<br><b>Les matchs de ce week-end 30 novembre et 1 décembre :</b><br><b>Samedi 30 novembre / À domicile :</b> | -18F : LFHC VS Tarare CSL HB à 16h<br>SF : LFHC VS HB Ambert à 18h15<br>SG : LFHC VS EDS Montluçon HB à 20h30<br><b>À l'extérieur :</b><br>-13 : Roanne Riorges HB VS LFHC à 15h45<br>-15F : HBC Riomois VS LFHC à 15h15<br>-15M : HB Ceyrat VS LFHC à 16h<br>-18M : HB Chamalières VS LFHC à 19h<br><b>Dimanche 24 novembre : À l'extérieur :</b><br>-11 : US Issoire VS LFHC<br>Venez les encourager !! |
|--|---|

## ➤ USC

|  |   |
|--|---|
| <b>Les résultats du week-end :</b><br><b>U8-U9 :</b> 4 Défaites - 1 Nul - 3 Victoires<br><b>U11 A :</b> Victoire 4-1 Vs Billom 1 : Défaite 1-3 Vs Livradois 1<br><b>U11 B :</b> Victoire 2-1 Vs Job 2 : Défaite 1-3 Vs Livradois 2<br><b>U13 A :</b> Victoire 6-2 Vs Moissat/Bouzel : Jules.P x2 - Sohan x1 - Lonis x1<br>- Mathis x1 - Nathan.F x1<br><b>U13 B :</b> Défaite 1-4 Vs St Babel/Saux : Nathan.L x1<br><b>U15 :</b> Victoire 7-0 Vs Pérignat : Sofiane x2 - Louis x2 - Lenny.G x1 - Mahé x1 - Tristan x1<br><b>U18 :</b> Victoire 4-0 Vs Lezoux : Sammy x2 - Théo x1 - Gaspard x1<br><b>Équipe 1 :</b> Victoire 4-0 Vs Moissat : Karim x2 - Ugo x1 - Julien x1<br><b>Équipe 2 :</b> Défaite 0-4 Vs Durole Foot<br><b>Équipe 3 :</b> Victoire 3-1 Vs Ris : Rémy x2 - Enzo x1 | <b>Programmation du week-end / Samedi 30 novembre</b><br><b>U6 :</b> Plateau à Orcet à 10h<br><b>U7 :</b> Plateau à Cournon à 10h<br><b>U11 A :</b> Plateau à Maringues à 10h Vs Thiers 1 / Vs Livradois 1<br><b>U11 B :</b> Plateau à Courpière - Stade Etienne Bonhomme à 10h Vs Job 1 / Vs Livradois 2<br><b>U13 A :</b> Vs Lezoux 2 à Courpière - Stade Etienne Bonhomme à 14h<br><b>U13 B :</b> Vs Vertaizon à Courpière - Stade Etienne Bonhomme à 14h<br><b>U15 :</b> Vs Gj scb foot à Courpière - Stade Joseph Gardette - Bellime à 18h<br><b>U18 :</b> Vs Grpt Auzon à Orcet à 15h<br><b>Dimanche 01 décembre</b><br><b>Équipe 1 :</b> Vs Clermont Métropole à Courpière - Stade Joseph Gardette - Bellime à 14h30 |
|--|---|

## ➤ TENNIS DE TABLE COURPIEROIS

Résultats de la 2ème journée du Critérium Fédéral  
 En Minimes D3 Lucas CHASTANG termine 3ème et Lenny PANNETIER 18ème.  
 Chloé DUMONTEIL termine 6ème en D4 Juniors et Maxence BEAUVOIR 6ème en D2.  
 En D7 Seniors Nathalie DESCHAMPS termine 8ème, Thomas FOURNERON se classe 3ème en D5 et Pierre ROUVET 6ème en D2.  
 Félicitations à tous  
 Ayant dernière journée de la phase 1 de championnat vendredi 29 Novembre en déplacement  
 - Équipe 1 vs AL Gerzat 2  
 - Équipe 2 vs FR Surat 1  
 - Équipe 3 vs FCS La Roche Blanche 3  
 - Équipe 4 vs PPC Orleat 6

# Du côté des commerces

**Bar - restaurant « Le Convivial »**  
**Grand merci à Cyrille et Marie Jo - Bonne chance à Elodie et Fanny**

A la suite de la famille Sanchez, Cyrille Gourcy et Marie José Ferreira Lagoa ont tenu pendant 17 ans le bien nommé « Le Convivial ».

Ils ont décidé de passer la main à Elodie Brugère et sa cuisinière Fanny depuis la tripe de la Saint Martin. Une nouvelle page de l'histoire du commerce local se tourne. On retiendra l'accueil chaleureux de ce couple avec l'humour viral de Cyrille et le sourire constant de Marie Jo. Lieu social par excellence on venait pour les patrons, l'ambiance joviale mais aussi pour la cuisine familiale goûteuse, généreuse, à la pâtisserie fine. On regrettera cette famille qui a décidé de se reconvertir professionnellement. En espérant que nous reverrons ce couple attachant qui a réussi à rendre attractif ce petit bouchon Courpiérois.

Bonne chance donc à Elodie Brugère, originaire de la région connue pour son dynamisme et sa cuisinière Fanny qui vient du célèbre restaurant « Chez la Marthe » de Condat les Montboissier. La nouvelle équipe renouvelle la formule précédente avec un plat nouveau chaque jour, un menu complet à 16,50€ et des formules de 9,50€ à 11,50€. Une formule à emporter va de 9€ à 15,50€.

On se félicite de cette nouvelle transmission d'entreprise.  
**Réservation au 04.73.53.01.54.**



## ➤ LE FRELON ASIATIQUE : C'EST L'AFFAIRE DE TOUS ET C'EST MAINTENANT

### DEUXIÈME PARTIE

La reine fécondée à l'automne passe l'hiver dans des endroits abrités (souche d'arbres, tas de bois, abri, ...). Elle quitte donc le nid mais ne meurt pas.

Elle ressort de son abri à la **mi-février** avec la hausse des températures – Elle est à la recherche de sucre pour fonder, toute seule, un nid primaire au mois d'avril. On l'appelle alors 'fondatrice'.

**Fin mai-début juin**, le nid primaire va contenir environ 20 ouvrières.

**En juillet-août**, quand le nid primaire est plein, la colonie se déplace pour fonder un nid secondaire à proximité du nid primaire. La colonie entière se déplace dans le nid secondaire, beaucoup plus gros.

**De mi-août à novembre**, la taille du nid secondaire est à son apogée (2000 ouvrières, entre 500 et 1000 futures fondatrices, et autant de mâles) et l'activité de prédation est intense pour trouver des ressources protéinées

#### Quand piéger le frelon asiatique ?

Il y a 2 périodes clés pour piéger :

#### Au printemps

De février à fin avril, cette période appelée 'piégeage de printemps', est **la période la plus importante**, car à ce moment, vous pouvez piéger les fondatrices. Une fondatrice peut être à l'origine d'un nid de plus de 4000 individus en automne !

#### En automne

De mi-août à fin novembre, vous pouvez remettre vos pièges pour diminuer la pression des frelons asiatiques et pour attraper les futures fondatrices qui naissent et sont fécondées en fin de saison.

#### Quel piège utiliser ?

**Un piège sélectif** – Le principe d'un piège sélectif est :

Le compartiment contenant l'appât ne doit pas être accessible par les insectes. Ainsi, ils ne peuvent pas se noyer dedans.

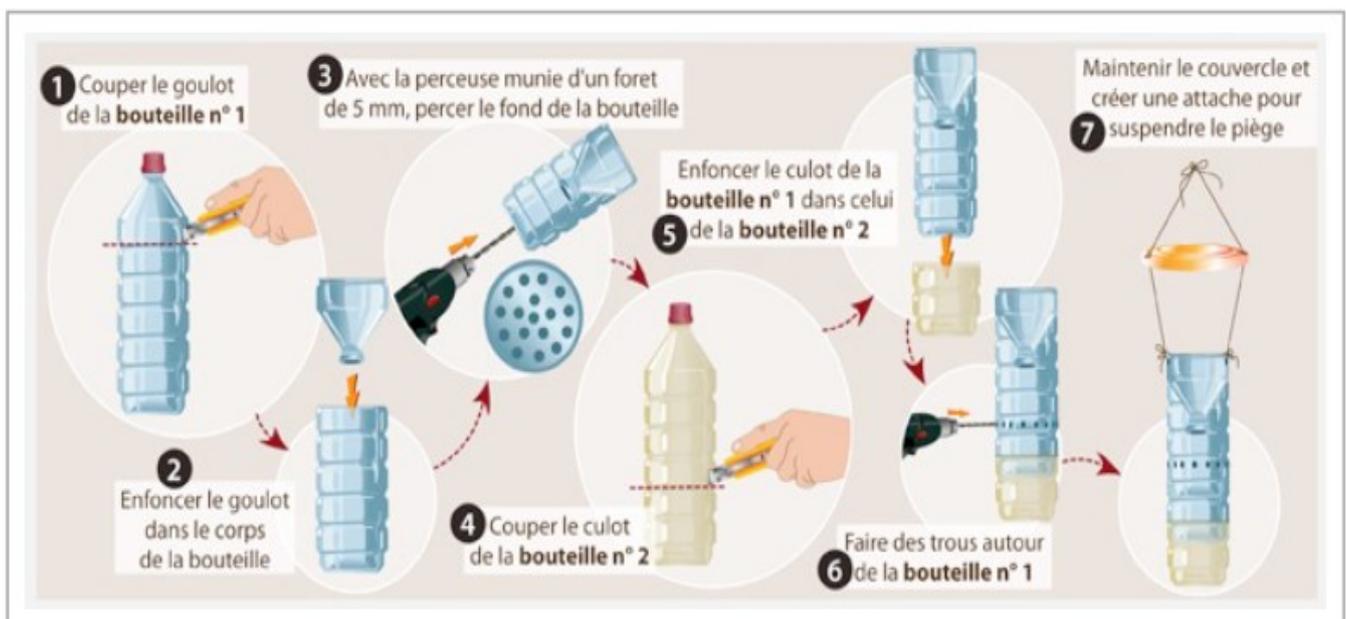
Il doit contenir des sorties permettant aux petits insectes de s'échapper.

Le schéma suivant vous aide à fabriquer un piège à frelon asiatique. Il se compose de

- un quart de volume de sirop de grenadine ou de cassis, utilisé pur ;
- un demi-volume de bière brune ;
- un quart de volume de vin blanc (qui repousse les abeilles) sinon elles se feraient piéger.

Note : lorsqu'un ou deux frelons seront pris au piège, ils émettront des signaux de détresse attirant les autres frelons alentour.

Pour plus d'information <https://apiculture69.fr/pieger-le-frelon-asiatique/>



« Face aux crises : les communes, heureusement ! »

C'est le slogan du 106<sup>ème</sup> congrès des Maires qui vient de se dérouler la semaine dernière à Paris, réunissant tous les maires et présidents d'intercommunalités de tous horizons politiques.

L'association des Maires de France (AMF) développe : « Face aux crises que traverse notre pays et à celles qui menacent, les communes heureusement sont là, stables, disponibles, solides, au plus près du citoyen.

**Depuis quatre ans, les crises s'enchaînent : sanitaire, démocratique et institutionnelle, géopolitique, sociale et économique, financière, écologique et climatique aussi, et peut-être surtout, tant l'actualité imprime, dans une cruelle et dévastatrice réalité, les conséquences de l'activité humaine sur notre environnement et son climat.**

**Heureusement que les communes portent les services publics de proximité et démontrent, par leur action concrète, innovante et efficace, que l'échelon local n'est pas le problème mais, au contraire, est porteur de solutions pour le pays. Il est en réalité tout simplement salutaire et de plus en plus vital, que notre nation bénéficie de ce socle de proximité et de performance publique au service des habitants, de leur qualité de vie et de l'avenir de toutes les générations. Heureusement que les communes, véritables pôles de stabilité, sont un repère pour les Français. Il est donc plus que jamais essentiel de libérer leur capacité d'agir plutôt que de les attaquer. (...)**

**De la sécurité des Français à la solidarité internationale, en passant par la gestion des risques et l'inclusion des personnes en situation de handicap, pour ne citer que quelques exemples, rien ne serait possible en France sans l'engagement quotidien des communes au service de l'intérêt général et la confiance dans la capacité de rebond de notre pays. »**

100 000 euros de ponction supplémentaire de l'Etat sur le budget communal 2025

Les représentants de l'AMF ont exprimé leurs grandes inquiétudes face aux mesures du projet de loi de finances qui prévoit une austérité sans précédent. Ce n'est pas moins de 10 milliards que le gouvernement souhaite imposer aux communes.

**Nous reviendrons sur ces coupes budgétaires qui pourraient représenter pour la commune de Courpière près de 100 000€ de ponction sur l'année 2025. A titre indicatif, ce manque à gagner représente 1,5 fois les subventions communales annuelles aux associations ou 2.3% des recettes de fonctionnement annuelles.**



A l'avenir, les communes auront-elles encore les moyens financiers d'engager des investissements structurels comme la rénovation-agrandissement du cinéma municipal en cours de travaux, subventionnés à 73% dont l'Etat ?